

JAZZ 70 DENIM SOUND OF JAZZ

Tremplin Jazz 70 / Nîmes métropole / Occitanie

REGLEMENT

ARTICLE 1 : PRESENTATION

L'association Jazz 70, dans le cadre du Off du Nîmes métropole Jazz Festival, organise un tremplin destiné à promouvoir des musiciens et formations de jazz en développement de la région Occitanie (2 musiciens domiciliés en région).

Le Tremplin Jazz est ouvert aux formations originaires d'Occitanie, en Sextet au maximum, s'exprimant dans le champ des musiques de jazz et des musiques improvisées voisines du jazz.

ARTICLE 2 : CANDIDATURE

a) Les candidatures seront enregistrées après réception du dossier complet comprenant obligatoirement les éléments suivants :

1. La fiche d'inscription dûment remplie, signée par le représentant désigné du groupe, seul interlocuteur responsable vis-à-vis de l'organisateur,
2. Une présentation détaillée du groupe, et 2 photos **HD** libres de droit.
3. Un enregistrement de très bonne qualité, comprenant trois morceaux, dont une composition du groupe, ainsi qu'un lien vidéo de type captation live.
4. Une fiche technique du groupe (dont plan de scène).

Réception des dossiers de candidature jusqu'au **24 AOUT 2026**, 18h00, à l'adresse mail suivante :

qj.jazz70@yahoo.fr précisant « **Tremplin Jazz 70 – 2026 – Nom du groupe** » en objet et en utilisant [SWISSTRANSFER](#) pour l'envoi de fichiers lourds

(Ne pas oublier de mettre le nom du groupe sur chaque fichier envoyé)

Les dossiers qui parviendront incomplets, erronés ou après la date limite ne seront pas retenus pour la présélection.

ARTICLE 3 : PRESELECTION ET DECISION

La présélection et la décision finale seront réalisées par un jury de professionnels des arts et métiers du spectacle : Programmateurs, Journalistes, musiciens...

Pour la finale, 3 groupes seront choisis pour se produire en live devant le jury sur un set de 35 minutes maximum. Les groupes seront tenus informés de leur sélection par mail le 7 Septembre 2026.

L'ordre de passage pour la finale sera défini par l'organisateur en fonction des contraintes techniques, et ne pourra donner lieu à aucune contestation.

ARTICLE 4 : FINALE

Les trois groupes retenus se produiront dans le théâtre Christian Liger de Nîmes le **Mardi 29 Septembre 2026**, entre 19h00 et 22h30 (Balances l'après midi).

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS

Lors de la finale, chaque formation devra interpréter trois titres minimums, dont obligatoirement **une composition du groupe et un standard**. La durée de la prestation sur scène ne devra pas excéder trente cinq minutes. Quinze minutes supplémentaires seront réservées à la mise en place.

ARTICLE 6 : BACKLINE

Les formations sélectionnées disposeront sur scène d'un piano si besoin (Quart de Queue). Toute autre demande de backline sera étudiée, mais l'organisation privilégiera l'utilisation pour les musiciens de leur propre matériel (Amplis, batterie, autres instruments.)

Des balances / Line Check se dérouleront dans la journée avant le concert.

ARTICLE 7 : DEFRAIEMENT

L'organisateur traitera avec le représentant désigné de chaque groupe. En fonction du mode de transport retenu et en accord avec l'organisateur et le représentant de chaque groupe sélectionné, les frais de déplacements seront pris en charge sur présentation des factures (essence, péages).

Pour la finale, les groupes devront se rendre par leur propre moyen sur le lieu du concert : Théâtre Christian Liger 30000 Nîmes.

L'association Jazz 70 ne prendra pas en charge de frais d'hébergement.

ARTICLE 8: DELIBERATION

Le jury sera composé de professionnels des arts et métiers du spectacle, spécialistes du jazz, programmeurs, journalistes de la presse spécialisée, musiciens....

Le jury délibèrera à l'issue de la finale afin de désigner le lauréat. Ces délibérations se feront à huis clos.

Le Prix du Public sera déterminé par un vote sur bulletin remplis sur place et déposé dans une urne par le public
Les décisions prises par le jury seront sans appel et ne pourront donner lieu à aucune réclamation.

ARTICLE 9 : PRIX

Les résultats seront proclamés à l'issue des concerts et de la délibération le jour de la finale. Les groupes vainqueurs seront récompensés de la façon suivante :

1°/ GRAND PRIX :

- Une première partie d'un concert du Nîmes Métropole Jazz Festival 2027
- Un concert dans le cadre des animations Jazz à Vienne 2027
- Un concert dans le cadre de la programmation Avignon Jazz festival
- Un concert dans le cadre de la saison Jazz à Sète
- Une session studio filmée au Studio *NOVA SON* (Nîmes) avec publication de l'enregistrement sur la chaîne Youtube du studio (Valeur 1510€ incluant : une journée de studio avec captation vidéo (4 caméras), mixage et mastering d'un titre, montage vidéo d'un titre, mise en ligne et promotion initiale, partage sur les réseaux

2°/ PRIX DU PUBLIC :

- Un concert en première partie du Nîmes Métropole Jazz Festival 2027.
- Un concert en première partie dans le cadre de la saison du théâtre Liger 2027/2028

3°/ PRIX BRONZE :

- Un don de 500€ à l'association ou la structure d'accompagnement du groupe à investir dans le développement du groupe.

4°/ PRIX DU SOLISTE :

- Un don de 150€ au musicien récompensé par le du « prix du soliste »

ARTICLE 10 :

L'organisateur se réserve le droit d'enregistrer l'intégralité du Tremplin Jazz et d'utiliser les enregistrements à des fins promotionnelles du Tremplin.

ARTICLE 11:

La participation au Tremplin implique l'acceptation de toutes les conditions présentées ci-dessus.

ASSOCIATION JAZZ 70 / Tremplin 2026

Contact

Quentin JAMES 0616235612 / qj.jazz70@yahoo.fr

Organisateur :

Association Jazz 70

Siret 77591559800020 / Licences 21042988 et 31042989

7 bd Talabot / 30000 Nîmes

associationjazz70@gmail.com

**DOSSIER D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 24 AOUT 2026 À
L'ADRESSE MAIL CI-DESSOUS**

(Objet : Tremplin Jazz 70 2026 – *Nom du groupe*)

qj.jazz70@yahoo.fr

NOM ET SIGNATURE DU REPRESENTANT DU GROUPE :

TREMLIN JAZZ 70 / NÎMES METROPOLE / OCCITANIE

FICHE D'INSCRIPTION

(Retour avant le 24 AOUT 2026)

Nom du groupe :

Site internet :

Adresse :

Nom et Prénom du représentant du groupe :

Tel :

Mail :

Renseignements musiciens (6 max)

1/ Nom et prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Instrument :

Tel :

2/ Nom et prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Instrument :

Tel :

3/ Nom et prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Instrument :

Tel :

4/ Nom et prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Instrument :

Tel :

5/ Nom et prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Instrument :

Tel :

6/ Nom et prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Instrument :

Tel :